



BREZHONEG 2015

DIAGNOSTIC DE L'ETAT
DE LA LANGUE BRETONNE
DANS LE PAYS DE DINAN

DIAGNOSTIK WAR STAD
AR BREZHONEG
E BRO DINAN

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE
ARSELLVA AR BREZHONEG
2004

CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS DE DINAN

Nombre de communes :	79
Population totale en 1999 :	94 839
Évolution 1990 -1999 :	- 1,0 %
Superficie :	1 305 km ²
Densité :	75 habitants au km ²
Source : INSEE	

Carte I – Présentation du pays de Dinan



Au coeur du triangle Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, le pays de Dinan bénéficie d'une **bonne infrastructure** routière et ferroviaire. La richesse du patrimoine naturel de la côte d'Emeraude a favorisé le **tourisme**, mais celui-ci reste toutefois essentiellement cantonné au nord du pays (60 % de résidences secondaires) et à Dinan.

Cette ville est par ailleurs le **principal pôle de services et d'emplois** de ce territoire composé de **communes rurales peu peuplées**. L'**agriculture**, centrée sur la production de céréales et l'élevage bovin et porcin, reste très présente (13% des actifs). Le pays est **faiblement industrialisé** : l'agroalimentaire n'a pas comme ailleurs en Bretagne pris le relais d'activités en déclin. Ce sont **les services** qui offrent les **deux-tiers des emplois**.

Le pays de Dinan est, après celui du Centre-Ouest-Bretagne, le **pays qui a perdu le plus d'emploi** entre 1990 et 1999 (- 2,6 %) ; mais beaucoup d'actifs résidant ici travaillent dans les pays voisins de Saint-Malo et Saint-Brieuc.

Il est par ailleurs l'un des seuls pays, avec ceux de Morlaix et du Centre-Bretagne, à avoir vu **décroître sa population** entre 1990 et 1999. A l'exception de la périphérie dinannaise, où la population est plus jeune, la part des plus de 60 ans est importante et le flux des nouveaux arrivants est faible. Plus d'un tiers de la population totale du pays réside dans la Communauté de Communes de Dinan.

Source : INSEE

LA POPULATION BRITTOPHONE DU PAYS DE DINAN

En ce qui concerne la langue bretonne, par extrapolation à partir des données disponibles, **on estime à 500 le nombre de brittophones dans le pays de Dinan**, soit 0,5 % de sa population totale (cette proportion est de 7,5 % sur l'ensemble de la Bretagne historique).

Le chiffre paraît très faible, mais il faut ici tenir compte du fait que le territoire considéré n'est plus traditionnellement de langue bretonne depuis plusieurs siècles. La pratique du breton est donc ici le fait de locuteurs venus des départements de Basse-Bretagne ou de « néo-bretonnants ».

Carte II – Présentation des communes du pays de Dinan



I - SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE DANS L'ENSEIGNEMENT

Carte III - Enseignement du/en breton dans le pays de Dinan - rentrée 2003



A - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

1 - Enseignement en breton

▪ Offre

L'enseignement bilingue dans le pays de Dinan est très jeune puisqu'il n'y est implanté que depuis la rentrée scolaire 2000, date à laquelle s'est ouvert un site bilingue de la filière immersive privée associative (Diwan) sur la ville de Dinan. Alors limité au préélémentaire, cette offre s'étend au primaire depuis la rentrée 2001.

Néanmoins les autres filières bilingues que sont Div Yezh (filiale publique à parité) et Dihun (filiale privée catholique à parité) n'ont ouvert aucun site en pays de Dinan pour le moment.

Pour l'instant, l'enseignement bilingue ne se poursuit pas au delà du primaire dans ce pays. La continuité de l'enseignement bilingue n'est donc pas assurée. Aucun collège, aucun lycée et aucun établissement d'enseignement technique ne propose un enseignement en breton sur le territoire considéré. Les jeunes qui le souhaitent seront donc contraints d'aller poursuivre leurs études dans le secondaire dans les pays voisins (en particulier celui de Rennes).

▪ Distribution des effectifs bilingues

Tableau I - Effectifs bilingues du pays de Dinan par niveau et par commune - rentrée 2003

	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Dinan	20	14	-	-	34
TOTAL pays de Dinan	20	14	-	-	34

Tableau II - Effectifs bilingues du pays de Dinan par niveau et par filière - rentrée 2003

	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Ecoles publiques (Div Yezh)	-	-	-	-	-
Ecoles privées catholiques (Dihun)	-	-	-	-	-
Ecoles privées associatives (Diwan)	20	14	-	-	34
TOTAL	20	14	-	-	34

En 2003, l'enseignement bilingue scolarise en pays de Dinan **34 élèves** de la maternelle au lycée, ce qui représente 0,4 % de la population scolaire bilingue bretonne (le pays représente 2,2 % de la population scolaire bretonne globale).

Les effectifs bilingues du pays de Dinan ne sont scolarisés que dans le préélémentaire et l'élémentaire. Cette situation s'explique par la jeunesse de la filière. Ces élèves sont de plus tous concentrés sur la ville de Dinan où ils représentaient 2,5 % des effectifs du primaire en 2002/2003.

Tableau III - Proportion d'élèves bilingues dans la population scolaire (public + privé - enseignement général, technique et professionnel) par niveau et par commune - rentrée 2002

	Préélémentaire (%)	Élémentaire (%)	Collège (%)	Lycée (%)	TOTAL (%)
Dinan	4,3	1,4	-	-	0,5
PAYS DE DINAN	0,4	0,2	-	-	0,2
BRETAGNE	2,1	1,2	0,6	0,2	1,03

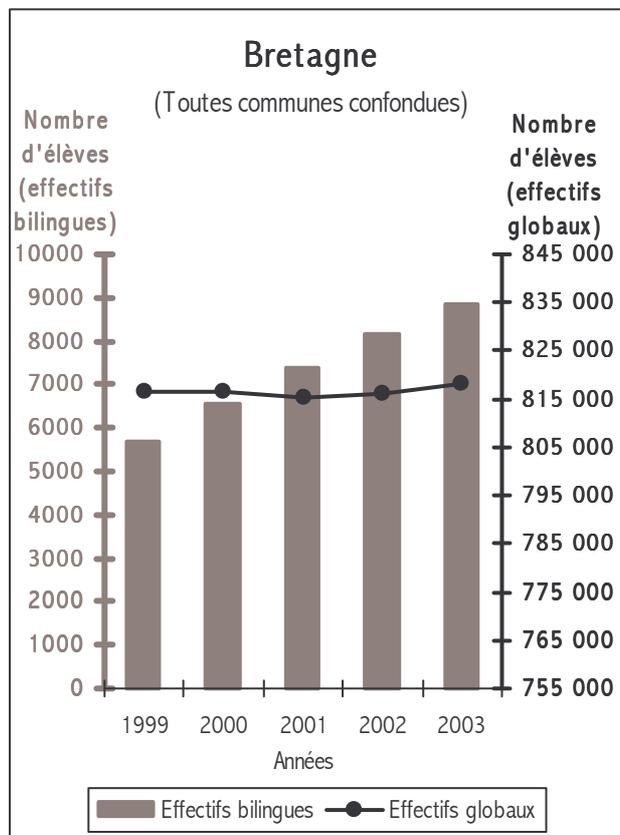
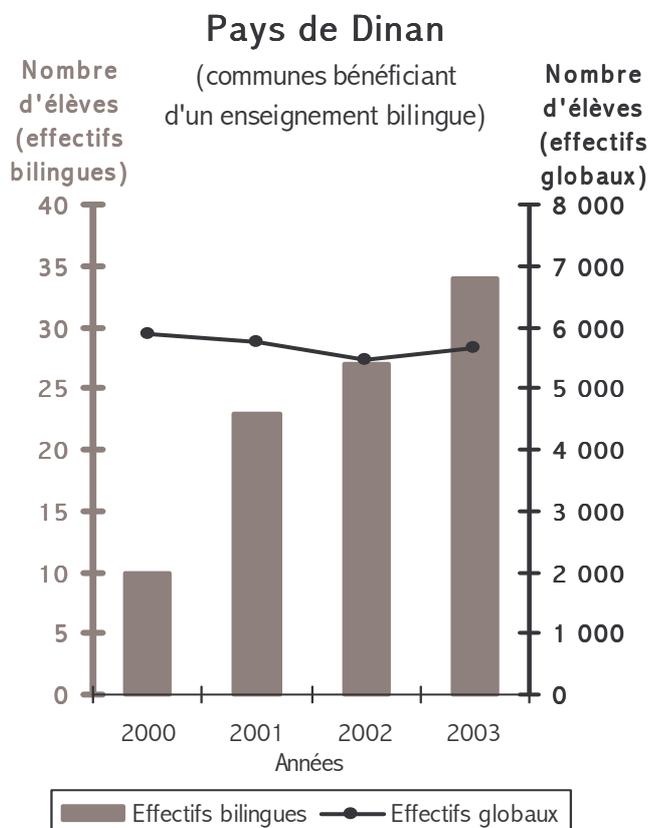
La proportion des effectifs bilingues dans le pays de Dinan est donc encore très faible : 0,2 % de l'ensemble des élèves scolarisés suivent un enseignement bilingue.

■ Evolution des effectifs bilingues

Tableau IV – Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) sur les communes du pays de Dinan bénéficiant d'un enseignement bilingue - période 2000 - 2003

Commune	2000		2001		2002		2003	
	Effectifs bilingues	Effectifs globaux						
Dinan	10	5 902	23	5 763	27	5 459	34	5 656
Pays de Dinan	10	5 902	23	5 763	27	5 459	34	5 656

Graphique I - Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) dans le pays de Dinan (et sur l'ensemble de la Bretagne) – période 1999 - 2003



L'étude comparée de l'évolution des effectifs dans l'enseignement bilingue et dans l'enseignement en général est assez édifiante.

A l'échelle des 5 départements, le graphique II montre une assez grande stabilité du nombre des enfants scolarisés (+0,22 % entre 1999 et 2003). Or, malgré cette tendance naturelle liée à la démographie, on constate que les effectifs des écoles bilingues connaissent, quant à eux, une progression constante (+56,4 % entre 1999 et 2003). Il apparaît donc clairement que ces écoles répondent à une attente des parents d'élèves et qu'il conviendrait en conséquence de favoriser le développement de ce type de filières notamment en appuyant les actions des associations de parents d'élèves qui travaillent en ce sens.

A l'échelle du pays de Dinan, on retrouve les mêmes tendances aux erreurs d'échantillonnage près.

L'offre en enseignement bilingue n'est donc actuellement présente dans le pays de Dinan que sur la commune de Dinan. On peut y voir une certaine adéquation avec la répartition de la population sur le territoire considéré puisque plus d'un tiers de la population totale du pays est concentré sur Dinan et sa Communauté de Communes.

Pourtant on a vu que les élèves en filière bilingue sont tous scolarisés dans le primaire. Or seulement 11,2 % de l'ensemble des élèves du primaire du pays sont scolarisés à Dinan. On peut donc supposer que des familles, qui seraient intéressées par ces formes d'enseignement, y renoncent faute d'une offre de proximité notamment dans les autres communautés de communes du territoire.

Une enquête précise précédée d'une campagne d'information adéquate serait donc à mener auprès des parents d'élèves potentiels pour que la répartition géographique des écoles bilingues réponde au mieux aux besoins réels.

2 - Enseignement du breton

▪ Initiation à la langue bretonne dans le premier degré public

L'enseignement du breton s'inscrit dans les orientations qui ont été retenues pour le développement général de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. Cependant, à notre connaissance, aucune initiation à la langue bretonne de ce type n'est proposée aux scolaires du pays de Dinan à l'heure actuelle.

L'inspection académique des Côtes d'Armor pourrait à ce sujet prendre exemple sur celle du Finistère qui a pris l'initiative de faire appel à des intervenants extérieurs pour mener une action de sensibilisation à la langue bretonne auprès des élèves scolarisés dans les établissements publics du premier degré.

▪ Enseignement du breton dans le second degré

A la rentrée scolaire 2003, dans le public, un enseignement de breton n'est proposé dans le pays de Dinan qu'en collège sur la ville de Dinan ; mais il faut rappeler qu'elle concentre 38,2 % des collégiens du territoire (et même 100 % des lycéens).

L'un des huit collèges publics du pays (le collège Broussais à Dinan) propose ainsi un enseignement de breton qui a été suivi par **26 collégiens** en 2002 (soit **3,4 %** des effectifs de breton dans les collèges du département).

On est frappé par la faiblesse de ces effectifs. Un rapport abordant ce sujet (*Evaluation de l'enseignement dans l'Académie de Rennes*) a été remis en septembre 2000 au Ministère de l'Education nationale par l'Inspection Générale de l'Education nationale. La première cause qui y est avancée pour expliquer cette faiblesse est le manque d'information. Il conviendrait donc d'encourager une campagne de communication à destination des familles qui mettrait en valeur les bienfaits du bilinguisme et l'offre existante. Cette dernière ayant du reste besoin d'être étendue à un plus grand nombre d'établissements et de bénéficier de meilleures conditions pratiques.

Il est alarmant de voir que la politique actuelle de l'Académie de Rennes va plutôt dans le sens d'une réduction de l'offre existante : la carte scolaire du breton qui serait organisée en pôles prévoit la suppression de l'option breton dans 9 lycées et 2 collèges de la Bretagne administrative à la rentrée 2004. Ceci bien que le recteur d'académie mentionne dans son introduction au *Projet académique 2003-06* « l'engagement commun de l'Etat et des collectivités pour développer le bilinguisme français-breton ».

Un tel enseignement existe peut-être dans certains établissements privés du pays de Dinan, mais nous ne disposons pas de données précises sur ce point.

3 - Enseignement supérieur

Il n'y a pas d'université présente sur le pays de Dinan, et aucun autre établissement d'enseignement supérieur n'y propose de cours de breton.

B - ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

En 2003, un enseignement de breton n'est proposé aux adultes du pays de Dinan que sur la commune de Dinan même. Cela répond en partie à la distribution de la population sur le territoire.

Ce site d'enseignement est organisé par Diwan Bro ar Renk en collaboration avec Skol an Emsav depuis l'automne 2003. Une dizaine d'adultes du pays de Dinan a ainsi suivi des cours de breton au cours de l'année 2002/2003, ils étaient 26 sur deux niveaux en 2003/2004.

Signalons au passage l'existence de DAO (Deskiñ d'an Oadourien), association qui fédère à l'échelle de la Bretagne des structures dispensant des cours pour adultes (cours du soir, stages, cours par correspondance). DAO a pour but d'améliorer et de coordonner ce type d'enseignement (notamment en travaillant à la formation des enseignants et à la mise en place d'un livret d'évaluation destiné aux apprenants).

II - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE DANS LA VIE PUBLIQUE

APERÇU DE LA SITUATION DU BILINGUISME DANS LA SIGNALISATION DANS LE PAYS DE DINAN

Le département des Côtes-d'Armor a été le premier à se lancer dans la signalisation bilingue en 1984. Celle-ci concerne d'abord les panneaux d'entrée d'agglomération, puis, à partir de 1986, elle s'étend aux panneaux de direction. Le **Conseil général des Côtes-d'Armor** a pris la décision en novembre 2003 de traduire systématiquement sur les panneaux directionnels toutes les mentions indiquées en langue française. Mais cette signalisation bilingue directionnelle est cantonnée à la partie occidentale du département.

Ce choix du Conseil général ne tient pas compte de l'évolution de la répartition de la population bretonne autrefois essentiellement concentrée en Basse-Bretagne. On sait pourtant que l'ensemble des bretons perçoit la langue comme une référence identitaire commune puisque 92 % des Bretons souhaitent voir conserver le breton¹.

Cette langue peut toutefois être présente dans la signalisation routière par la mise en place, à l'initiative de certaines communes du pays de Dinan, de panneaux en breton aux entrées et aux sorties d'agglomération. Cependant, à notre connaissance, aucune de ces communes n'a encore accompli de tels aménagements.

En avril 2003, le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a lancé une « **enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes de Bretagne** ». Des données ont ainsi pu être recueillies sur la position des élus par rapport à la langue bretonne, sur son emploi dans la signalisation, dans le fonctionnement interne et externe des mairies. Les municipalités prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne ont également été recensées.

Seulement **un dixième des communes** du pays de Dinan (8 sur 79) a participé à cette enquête, ce qui représente **14,9 % de la population** du territoire (la mairie de Dinan ne s'est malheureusement pas exprimé à cette occasion). C'est très inférieur à la moyenne, puisqu'un quart des communes de Bretagne ont répondu, représentant 34 % de la population des 5 départements. C'est de même nettement inférieur à la moyenne de la Haute-Bretagne où 17,7 % des communes ont répondu.

¹ Sondage réalisé sur la Bretagne (5 départements) en novembre 2001 par TMO pour Buhez et France 3 Ouest.

Carte IV- Communes ayant répondu à l'enquête sur l'emploi de la langue bretonne



1 - La langue bretonne, marque d'identité valorisante pour l'ensemble de la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons

En pays de Dinan, toutes les communes s'étant exprimées sur ce point (7 des 8 communes ayant participé à l'enquête) se sont dites en accord avec l'affirmation « *la langue bretonne ne concerne pas seulement les locuteurs du breton, elle est une marque d'identité valorisante pour tous les Bretons* ».

De même les 6 communes s'étant exprimées sur le point suivant se sont dites d'accord avec l'affirmation suivante : « *la langue bretonne ne concerne pas seulement la Basse-Bretagne. Elle est une marque d'identité valorisante pour toute la Bretagne* ».

Ces proportions constatées dans le pays de Dinan s'approchent de celles observées sur l'ensemble de la Bretagne (ces deux idées rencontrent l'approbation générale). Cela traduit bien le **fort attachement à la langue bretonne** et sa **valeur identitaire incontestable**.

2 – Études toponymiques et normalisation des noms de lieux

Les mairies du pays de Dinan ayant participé à l'enquête témoignent d'un **intérêt relativement faible** quant au lien entre la langue bretonne et les toponymes de leurs communes. Il est probable qu'elles considèrent que le breton n'a pas eu de réelle influence ou une influence que très ancienne sur la toponymie de leur territoire.

2 des 8 communes s'étant exprimées sur ce point sont néanmoins prêtes à réaliser une enquête sur leurs toponymes (une autre municipalité dit avoir déjà réalisé une telle enquête). De plus, ces deux communes (Pleslin-Trigavou et Saint-Méloir-des-Bois) se disent prêtes à rectifier (si nécessaire) l'orthographe de leurs noms de lieux.

Concernant l'utilisation de la forme bretonne du nom de la commune, aucune des communes ayant répondu à l'enquête ne dit en faire usage sur les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération. Néanmoins la municipalité de Pleslin-Trigavou dit en avoir le projet. Par ailleurs, la mairie de Saint-Méloir-des-Bois se déclare prête à utiliser cette forme bretonne sur ses bâtiments publics, dans le bulletin municipal ou le papier à en-tête.

3 – Emploi de la langue bretonne dans la vie publique et dans le fonctionnement de la mairie

Au vu des réponses, il semble qu'un accueil en breton des administrés ne soit actuellement possible dans aucune commune du pays de Dinan. Toutefois, les communes de Léhon et Saint-Méloir-des-Bois se déclarent intéressées pour faire suivre une formation en breton aux employés qui le souhaitent ; il importe donc de mener un travail d'information afin d'orienter ces mairies vers des structures à même de répondre à ce besoin de formation (Skol an Emsav, Roudour, Stumdi).

Par ailleurs, il semble que les mairies ayant répondu au questionnaire n'accordent aucune place à la langue bretonne que ce soit dans la signalisation ou le bulletin municipal.

4 – Promotion de l'emploi de la langue bretonne

Une seule des 8 communes s'étant exprimées se déclare prête à promouvoir l'emploi du breton au quotidien. Il s'agit de Saint-Méloir-des-Bois qui a déclaré souhaiter mettre en place ou développer des manifestations culturelles en langue bretonne, une campagne d'information, un enseignement pour adultes, la prise en compte du breton dans la signalisation, son emploi dans la mairie et un encouragement des commerçants à mettre en place une signalétique bilingue. C'est également la seule municipalité qui se déclare disposée à réaliser une enquête auprès des parents d'élèves pour mettre en place ou développer un enseignement bilingue. Une telle enquête menée à l'échelle du pays de Dinan s'avérerait pourtant utile pour mieux adapter l'offre à la demande existante.

L'ensemble de ces données montre que la majorité des communes du pays de Dinan qui ont participé à l'enquête n'accordent **pas de réelle importance** au développement de la langue bretonne sur leur territoire bien que la plupart d'entre elles reconnaissent sa valeur identitaire.

Il est probable que les communes du territoire se soient senties peu concernées par le sujet étant donnée l'histoire linguistique du pays (le breton n'y est plus une langue usuelle depuis plusieurs siècles). L'enquête fait en effet apparaître que la distinction entre « zone bretonnante » et « pays gallo » est bien ancrée dans l'esprit d'une part importante de ceux qui ont répondu. Il faut reconnaître par ailleurs que certaines questions de l'enquête ne tenaient peut-être pas assez compte de ce point dans leurs formulations. Elles ne sont pourtant que 2 des 8 communes s'étant exprimées à se dire favorables à un enseignement du gallo, et 4 sur 12 à se prononcer en faveur de son utilisation dans les médias.

A noter que la mairie de Saint-Méloir-des-Bois, l'une des seules à se prononcer pour la présence du gallo dans les écoles et les médias, est aussi celle qui est le mieux disposée vis à vis de la langue bretonne parmi les communes ayant répondu à l'enquête. Elle a d'ailleurs dit souhaiter rencontrer un technicien de l'Office de la Langue Bretonne afin de voir avec lui ce qu'elle pouvait faire concrètement pour le développement de la langue bretonne.

III - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

1 - Mobilisation des acteurs sociaux et économiques

La campagne **Ya d'ar Brezhoneg** a été lancée en 2001 par le Conseil d'Administration de l'Office de la Langue Bretonne. Elle s'adresse à tous les acteurs sociaux ou économiques prêts à se mobiliser concrètement et à créer un lien entre leur domaine d'activité et la langue bretonne.

Au 6 juin 2004, 548 acteurs sociaux ou économiques ont signé cet accord. Seules 2 de ces signataires se situent dans le pays de Dinan. Il s'agit de *Ouest Cartes* à Dinan et du *Comité des Rencontres Internationales de Harpe Celtique* à Plouër-sur-Rance.

2 - Emploi de la langue bretonne dans le monde du travail

L'enseignement est le secteur dans lequel la langue bretonne est le plus souvent utilisée dans le monde du travail. Des compétences en langue bretonne sont demandées pour les postes de professeurs des écoles des classes bilingues, de professeurs de breton dans le second degré, ou encore de professeurs de breton dans les cours pour adultes.

Au total, **on estime à 5 le nombre de postes liés à la langue bretonne** sur le territoire du pays de Dinan.

3 - Vie culturelle, loisirs et sport.

Dans le pays de Dinan, on constate une absence d'organismes proposant des activités en breton destinées aux enfants et aux adolescents.

On sait l'importance, notamment pour les élèves des écoles bilingues, de pouvoir percevoir la présence naturelle de la langue en dehors du cadre de l'école. Une réflexion est donc à mener sur ce point pour que soient proposées sur ce pays des activités en breton pour les enfants sous forme de loisirs et de spectacles.

A l'heure actuelle, il semble qu'aucune activité en breton ne soit proposée non plus aux adultes du territoire considéré.

4 - Médias en langue bretonne

▪ Télévision

Sur le pays de Dinan, **France 3 Ouest** diffuse près d'1 heure 15 d'émissions en langue bretonne par semaine en 2003/2004.

Le territoire considéré reçoit ainsi les émissions diffusées sur la Bretagne administrative : *Red an Amzer*, magazine hebdomadaire de 53 minutes, et depuis avril 2003 *Mouchig-dall*, émission hebdomadaire de 21 minutes destinée aux enfants. Mais le pays de Dinan ne reçoit malheureusement pas le journal télévisé en breton, *an Taol Lagad*, (3 minutes 30 quotidiennes d'informations en langue bretonne) produit par **France 3 Iroise**.

TV Breizh, diffusée par le câble et le satellite, couvre toute la Bretagne. Cette chaîne privée généraliste accorde une place non négligeable à la langue bretonne notamment grâce à quelques programmes disponibles en breton sur un canal son particulier.

Dans la grille 2003/2004, la langue est ainsi présente dans les dessins animés pour enfants (une heure de programme par jour en moyenne diffusée à partir de 6h50), dans le journal d'information *Actu Breizh* qui propose un reportage en breton sous-titré, dans la météo, ou encore dans le magazine d'information *Tro war dro*. Au total, environ 8 heures de programme sont disponibles en langue bretonne par semaine. Occasionnellement, le breton est de plus employé en *prime time* (matches de football, *Nuit Celtique*, etc.). Il est enfin présent sur l'écran à travers la carte en breton de la météo, ou l'habillage de la chaîne qui est partiellement bilingue.

▪Radio

Sur le pays de Dinan, en 2003/2004, seule **Radio Bleu Armorique** propose une émission hebdomadaire de deux heures en langue bretonne, *Sul Gouel ha Bemdez* (diffusion le jeudi de 19 h 10 à 21 h 10 et rediffusion le samedi de 12 h à 14 h en Ondes Moyennes). C'est la seule place actuellement réservée à langue bretonne sur les ondes du service public captée sur le territoire.

EN CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

On peut observer sur le pays de Dinan les premiers éléments d'une dynamique en faveur de la langue bretonne ; lesquels se concentrent pour l'heure essentiellement autour de la ville de Dinan.

LA PERSONNALITE DU PAYS DE DINAN

Le fait le plus notable en ce qui concerne la langue bretonne dans le pays de Dinan est la **concentration des actions** (enseignement bilingue, cours de langue en collège, cours du soir) **sur la ville de Dinan** (c'est-à-dire le principal pôle du pays).

Les initiatives en faveur de la langue bretonne pourraient néanmoins s'étendre dans un proche avenir à d'autres communes du pays comme Saint-Méloir-des-Bois par exemple.

Sur ce territoire, il semble qu'il importe avant toute chose de mener une **campagne de communication** (notamment en direction des élus) et d'encourager la mise en place de **manifestations culturelles** et autres **loisirs** accordant une place à la langue bretonne afin de lui donner une **visibilité** tout en **sensibilisant** davantage le public. Un **recensement de la demande parentale pour un enseignement bilingue** précédé d'une campagne d'information permettrait de mesurer objectivement les besoins dans ce domaine.

POINTS A AMELIORER

Dans le domaine de l'**enseignement**, il serait intéressant qu'une ou plusieurs **études** (précédées de campagnes d'information appropriées) soient menées afin de faire mieux répondre l'offre en enseignement bilingue aux besoins des parents d'élèves.

Les **cours de breton dans le secondaire** ont besoin d'une campagne d'information, d'une amélioration de leurs conditions pratiques et d'un élargissement de l'offre.

Le **tissu associatif** a besoin d'être soutenu afin de se renforcer, développer ses actions et communiquer sur celles-ci. Des **activités en breton destinées aux enfants et aux adultes** (loisirs, spectacles) pourraient ainsi voir le jour plus facilement.

Enfin, pour ce qui concerne les **médias**, il est regrettable de voir le peu d'émissions en langue bretonne que l'on peut recevoir sur le territoire du pays de Dinan. Il conviendrait au moins d'inciter le **service public** à développer davantage son offre d'émissions en breton (ce qui fait du reste partie de ses missions).

BIBLIOGRAPHIE

- ACADEMIE DE RENNES (éd.), 2003. Projet académique 2003-06. Rennes, 6 pages.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (éd.), septembre 2003. L'espace breton. *Les dossiers d'Octant*, Rennes, 45, 152 pages.
- INSEE (éd.), 2002. Territoires vécus – Organisation territoriale de l'emploi et des services. Paris, carte.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (éd.), septembre 2000. Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes. Rapport de l'Inspection Générale de l'Education nationale, 150 pages
- OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE (éd.), 2002. Un avenir pour la langue bretonne ?. Rennes, 260 pages.
- PERAZZI J.C., 1998. Diwan vingt ans d'enthousiasme, de doute et d'espoir. Coop Breizh (éd.), Spézet, 152 pages.

SOURCES DIVERSES

- Académie de Rennes
- Les associations du pays de Dinan
- Les communes du pays de Dinan
- Div Yezh - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Publique
- Dihun - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Privée
- Diwan - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement Immersif
- INSEE
- Inspection Académique des Côtes-d'Armor
- Rectorat de Rennes
- Skol an Emsav
- UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)